

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°79-2018-017

DEUX-SÈVRES

PUBLIÉ LE 7 FÉVRIER 2018

Sommaire

DDT 79

79-2018-02-06-001 - Décision portant intérim du chef du Service Agriculture et Territoire du 12 au 16 février 2018 (1 page)

Page 3

DDT 79

79-2018-02-06-001

Décision portant intérim du chef du Service Agriculture et Territoire du 12 au 16 février 2018



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRTOIRES

Secrétariat Général

Dossier suivi par: Dominique Donizeau Tél.: 05.49.06.88.02

dominique.donizeau@deux-sevres.gouv.fr

Le Directeur départemental des territoires

Décision portant intérim du chef du Service Agriculture et Territoires

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 03 décembre 2009 relatif aux Directions départementales interministérielles:

Vu l'arrêté du Préfet des Deux-Sèvres en date du 5 janvier 2018, nommant Monsieur Frédéric Hennequin, Directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres, par intérim ;

Vu l'arrêté portant délégation de signature en date du 26 décembre 2017;

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature en date du 15 janvier 2018 ;

Vu l'absence de Monsieur Nicolas Cornuault pendant la période du 12 au 16 février 2018;

DECIDE

Article 1er:

Monsieur Gilles Dumartin, Chef du Service Prospective, Planification, Habitat, assurera l'intérim du chef du Service Agriculture et Territoires pendant la période du 12 au 16 février 2018 et disposera à cette occasion de toutes les délégations et subdélégations confiées par le Directeur départemental à ce chef de service.

Article 2 Exécution:

Le Directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Niort, -6 FEV, 2019 P/Le Directeur départemental et par intérim,

Le Directeur départemental adjoint,

Copie: Bureau Ressources Humaines/Formation

39, avenue de Paris - BP 526 - 79022 NIORT Cedex - TÉLÉPHONE : 05.49.06.88.88 - TÉLÉCOPIE : 05.49.06.89.99 - COURRIEL : ddt@deux-sevres.gouv.fr HORAIRES D'OUVERTURE: 09 h 00 - 12 h 15 / 13 h 45 - 16 h 00 (15 h 30 le vendredi et veille de jour férié)